



Département Scientifique B3ESTE

**Procès-verbal de la réunion du Conseil de DS B3ESTE,  
du 19/04/2019**

Membres présents : **Anne Charmantier, Delphine Bosch, Finn Kjellberg, Brigitte Meyer-Berthaud**, Maria-Elena Gomez-Hernandez, **François Rousset, Sèverine Bérard, Eric Doerflinger, Gaëlle Viennois, Benoit Ildefonse, Agnès Mignot.**

Représentés : **Jean-Jacques Cornée** (procuration D. Bosch), **Bastien Mérigot** (procuration B. Meyer-Berthaud), **Suzanne Jiquel** (procuration S. Bérard), **Yannick Gueguen** (procuration B. Ildefonse), **M.-L. Navas** (procuration A. Charmantier), **Frédéric Simard** (procuration F. Kjellberg)

Le quorum est atteint (16 voix représentées, en gras ci-dessus).

**1) Appel à questions.**

Aucune question n'est posée.

**2) Validation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 06/03/2019**

Sept membres du Conseil ne prennent pas part au vote. Le PV est approuvé à l'unanimité des membres prenant part au vote.

**3) Avis du Conseil dans le cadre de la consultation sur la loi de programmation de la recherche.**

La direction de l'UM a soumis aux Conseils de départements scientifiques un ensemble de propositions dans le cadre de la consultation sur la loi de programmation de la recherche. Ces propositions ont été préalablement transmises aux membres du Conseil, ainsi que les contributions de plusieurs UMRs à la consultation sur cette loi. Ces diverses propositions sont discutées jusqu'au départ de membres du Conseil appelés par d'autres obligations, rompant le quorum. Le Conseil de DS a chargé F.R. de transmettre une synthèse de ces discussions à la direction de l'UM, ce qui a été fait sous la forme suivante :

Sur les Financements...

- augmentation des financements récurrents des unités de recherche de façon à doter les équipes de recherche d'un fonctionnement minimum pour réellement développer une stratégie de recherche de l'unité et financer les équipements scientifiques de base. (**oui** franc et massif... pour financer cela, on pense en particulier au **crédit d'impôt recherche**, qui ne fonctionne pas correctement : donner moins aux grandes entreprises via le CIR, et plus aux laboratoires).
- augmenter le taux de succès aux appels à projets compétitifs de façon à éviter que les

chercheurs et enseignants-chercheurs passent leur temps à répondre à de nombreux AAP pour obtenir un seul financement. **Oui**.

- mettre en place des AAP ayant des financements substantiels afin que les enseignants-chercheurs et les chercheurs puissent consacrer plus de temps à la recherche. **Non** : contre un AAP de plus...

Autres propositions: (1) **supprimer l'AAP JCJC** de l'ANR pour mettre en place les financements d'amorçage des jeunes chercheurs; (2) de façon générale, **réduire la variance des financements** entre chercheurs, variance qui n'a pas, à ses niveaux actuels, d'effet bénéfique démontré.

#### Sur les Carrières...

- Renforcer les actions pour une meilleure reconnaissance du doctorat dans le monde socio-économique. => **scepticisme** concernant l'impact réel de ces actions : si les entreprises ne reconnaissent pas le doctorat, il faut comprendre pourquoi. La raison qu'on suppose, c'est que la sélection par les écoles d'ingénieurs est jugée plus importante que la formation universitaire. Soit les entreprises ont raison sur ce point, et tout est dit... soit elles ont tort, et on s'interroge sur les "actions" qui seraient envisagées pour modifier cette vision des entreprises.

- Possibilité pour les enseignants-chercheurs et chercheurs de poursuivre dans des carrières en dehors du milieu académique (**proposition bizarre**: rien n'empêche cela actuellement)

- aide au démarrage d'une équipe de recherche pour les jeunes enseignants-chercheurs recrutés par l'attribution d'un financement d'amorçage couvrant des crédits d'équipement et de fonctionnement pendant 3 à 5 ans et d'une décharge partielle d'enseignement (**fort soutien au financement d'amorçage**, avis **négligé sur une extension de la décharge d'enseignement** dans la mesure où aucune mesure d'accompagnement n'est définie pour garantir les enseignements. Evidemment, il faudrait repenser la carrière des EC, mais cela ne peut être fait à budget constant).

**Mais aussi**: Penser aux carrières des ITA, qui démarrent parfois trop bas (AJT) et offrent trop peu de possibilités de promotions. De plus, les disparités entre EPSTs, concernant les primes, sont difficilement justifiables. Difficile d'envisager des solutions à budget constant...

#### Recherche partenariale:

On n'a pas bien cerné le sens des propositions:

- Développer sur le modèle de la Junior entreprise des structures dans chaque établissement chargées de communiquer auprès des acteurs socio-économiques les résultats des recherches menées par les enseignants-chercheurs de l'établissement. => **Non** (quel est le sens de "sur le modèle de la junior entreprise" ? + Il y a déjà des services Valorisation, s'ils ne marchent pas suffisamment bien, qu'on fasse une analyse du problème)

- Appliquer le concept de gestionnaire unique qui sera le mandataire unique de la PI. (Pas de problème identifié => **scepticisme**)

**Proposition supplémentaire** : que les AAP destinés aux entreprises aient pour règle d'impliquer des laboratoires de la recherche publique.

Les participants soulignent aussi l'importance du **statut de fonctionnaire** pour le maintien de certaines compétences et pour le développement de projets de recherche sur le long terme, et l'importance de pouvoir apporter une **expertise libre de tout conflit d'intérêt**, ce qui implique de pouvoir avoir un déroulement normal de carrière sans qu'il dépende de partenaire privés, et ce qui paraît aussi à l'encontre de conceptions en cours concernant l'"excellence".

Simplification des démarches administratives:

**Supprimer l'HCERES.** Définir des procédures d'évaluation beaucoup moins bureaucratiques.

**Une seule DSI pour tous les EPSTs ?** (suggestion issue d'une discussion très informelle de fin de réunion).